



Sport
Performance
Santé



SOIRÉE DE PRÉSENTATION

Plan de prévention de la mort subite chez les sportifs

VENDREDI 6 MARS 2015

À PARTIR DE 20H

Centre national de rugby à Marcoussis



Le Pôle Départemental de Médecine du Sport (PDMS)

Une structure unique en France



Le Pôle Départemental de Médecine du Sport : une structure unique en France

Le Pôle Départemental de Médecine du Sport (PDMS) a été créé en 2005 par l'initiative et la volonté du Conseil général de l'Essonne.

Situé au cœur du Domaine de Bellejame de Marcoussis au sein du Centre National de Rugby de la Fédération Française de Rugby, il bénéficie d'un plateau technique complet de haute performance de 100m².

Aujourd'hui, le PDMS est un acteur incontournable sur le territoire en matière de sport et de santé.



Le PDMS en quelques chiffres c'est :

➔ Depuis la création du PDMS :

- **6 000** consultations et suivis longitudinaux depuis 2005.

Soit environ 550 / an

- **50** conférences sur les thématiques du sport / santé organisées au Stade départemental Robert BOBIN.

- **2 000** participants aux conférences depuis leur création

- **45** disciplines sportives représentées lors des consultations.

➔ En 2014 :

- **552** sportifs suivis par le PDMS dont 130 sportifs de haut niveau et espoirs

- **25** clubs de haut niveau essonnien



Les missions du PDMS

- 1) Un suivi médical personnalisé pour les sportifs essonniens
- 2) La formation et l'information des acteurs du sport essonnien
- 3) Veille en matière de prévention et de lutte contre le dopage
- 4) Organisation ou participation à des actions "sport santé" pour le grand public



Un suivi médical personnalisé : Présentation

L'examen comprend :

- Un examen clinique général
- Un examen de l'appareil locomoteur
- Un bilan diététique
- Une évaluation psychologique
- Une exploration cardio-vasculaire associée à un test d'effort



Un suivi médical personnalisé : Présentation

- ➔ Les sportifs de haut niveau essonniens inscrits sur les listes du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports dans les catégories « Elites », « Senior », « Jeune », « Espoir » et « Espoir handisport »,
- ➔ Les sportifs issus des clubs de haut niveau essonniens soutenus par le Département
- ➔ Les sportifs essonniens ayant une activité sur le plan national ou international,
- ➔ Les sportifs essonniens présentant un intérêt sur le plan médical et/ou statistique pour le PDMS.



La formation et l'information des acteurs

Conférence PDMS :

Organisation de conférences (environ 5 par an) qui s'adressent à tous les intervenants essonnien de la santé, Lieu : Stade départemental Robert Bobin

Formation des étudiants :

Un partenariat fort entre le PDMS et l'UFR STAPS d'Evry qui permet de former des étudiants à la mise en application physique orientée vers la prévention de risque de blessures de l'appareil locomoteur

Sensibilisation des collégiens :

Une sensibilisation des collégiens à la problématique de la santé et du sport.
Actions phares comme : Olympiades des collèves et TRIA CITE

La MORT SUBITE

Une pathologie et une
problématique de santé publique





essonne.fr

La MORT SUBITE une pathologie de santé publique

Le Conseil général de l'Essonne par l'intermédiaire du Pôle Départemental de Médecine du Sport (PDMS) propose la mise en place d'un plan de prévention contre la mort subite associant les médecins sportifs du département.

Un projet piloté par :

La Direction des Sports de la Jeunesse, de la Coopération et des Associations du Conseil Général de l'Essonne

Le PDMS grâce à son directeur et docteur en cardiologie Jean Israël

**Un projet de santé publique développé par l'Essonne comme
département « témoin »**



La MORT SUBITE une pathologie de santé publique

Pourquoi ?

- La mort subite non traumatique chez un sportif est liée dans 90 % des cas à une anomalie cardiaque préexistante.
- 1 500 et 2 000 décès par mort subite au cours de la pratique sportive par an en France.
- La Société Européenne de Cardiologie recommande de faire un électrocardiogramme à partir de l'âge de 12 ans lors de la prise d'une licence.

Exemple : Depuis que la législation Italienne a rendu obligatoire la pratique d'un électrocardiogramme pour toute prise de licence, la survenue d'une mort subite sur le terrain a été divisée par sept à huit, passant au dessous de celle des sujets non licenciés du même âge.

- Le PDMS dépiste entre 5 et 10 affections cardiovasculaires mineures à graves par an.
Il s'agit d'une population assez souvent déjà suivie sur le plan médical, qui ont pu effectuée d'autres types d'examens complémentaires (échocardiographie et test d'effort)
- Un registre national de la mort subite chez le sportif est en cours (Pr X Jouven et Pr F Carré)



La MORT SUBITE une pathologie de santé publique

Constats en France :

Il n'existe pas d'obligations en France, et les médecins s'estiment peu formés à l'interprétation des électrocardiogrammes.

Il n'y a pas eu d'études spécifiques sur le département, mais la survenue récente en juin 2014 du décès d'un footballeur au cours d'un match et d'un rugbyman au décours immédiat d'un entraînement (tous deux âgés de 18 ans) nous rappelle que notre territoire est également concerné.

Problématique :

La visite de non contre indication à la pratique sportive effective pour la prise de licence devrait comporter :

- Un interrogatoire
- Un examen clinique général
- La pratique d'un électrocardiographique; recommandé à partir de l'âge de 12 ans (puis tous les 3 ans jusqu'à l'âge 25 ans)

Quelques statistiques

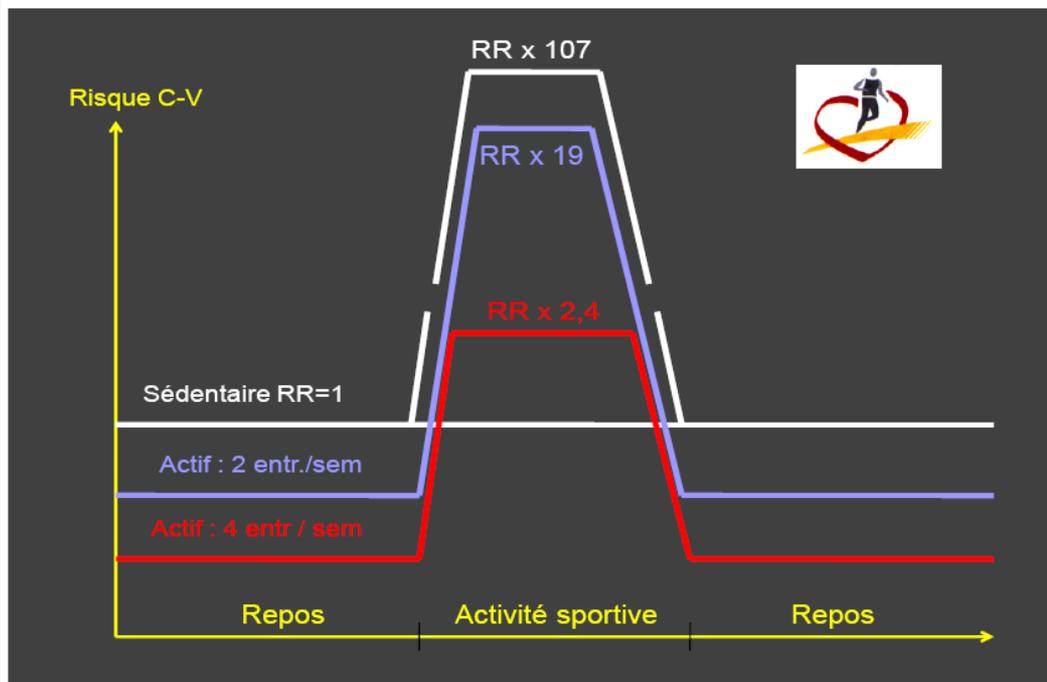
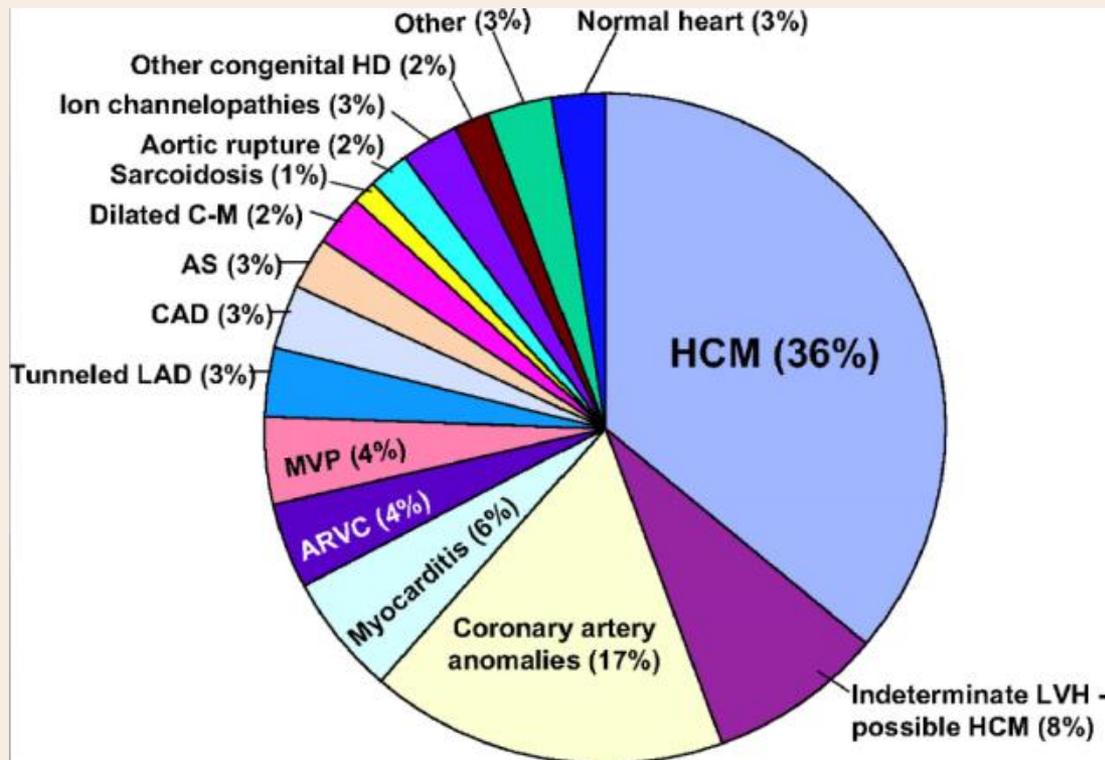


Figure 9 : Paradoxe du sport

Le risque d'arrêt
cardiaque lors de la
pratique sportive
intensive est
multiplié par :

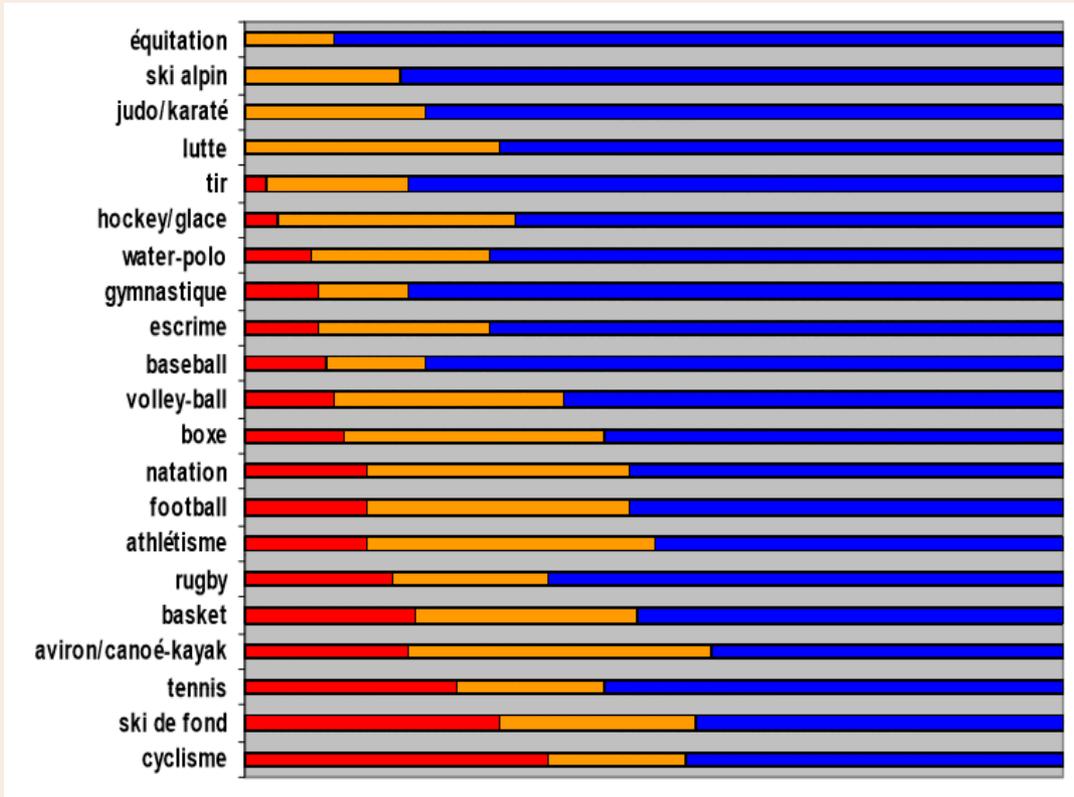
Quelques statistiques



Avant 35 ans 90 % des causes sont des anomalies génétiques dont 60 % sont dépistables à l'ECG.

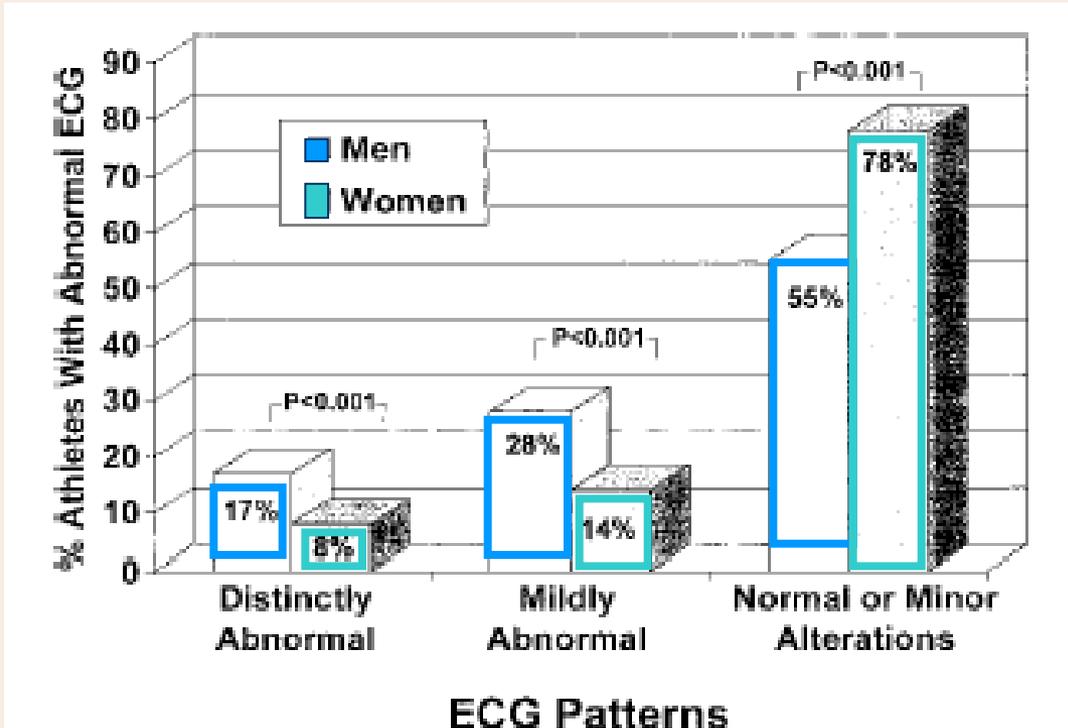
Après 35 ans 80 % sont des causes coronaires.

Quelques statistiques



Fréquence des anomalies de l'électrocardiogramme selon le type de sport

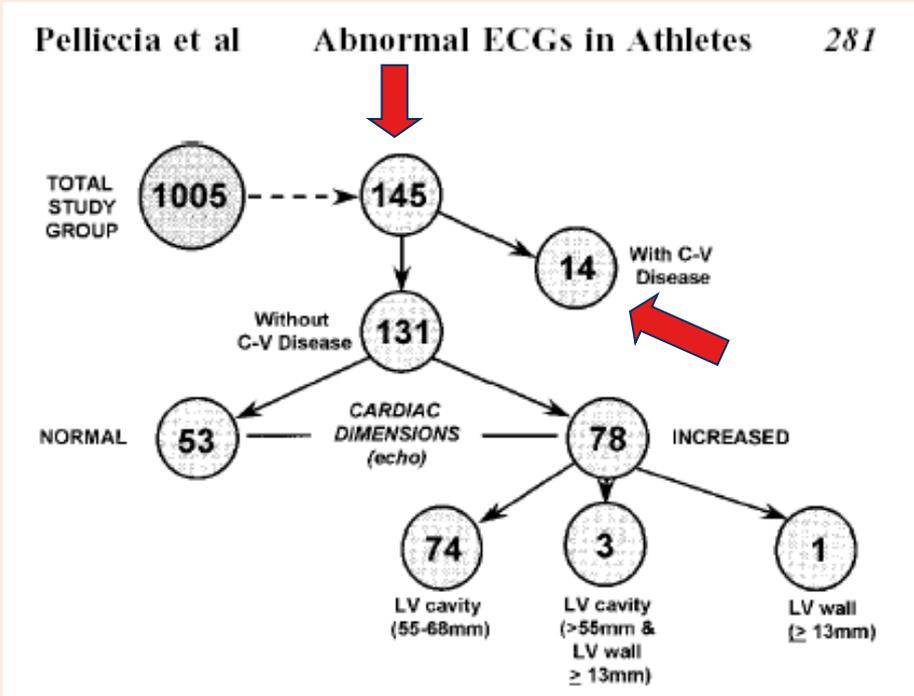
Quelques statistiques



Les femmes ont plus souvent des anomalies mineures de repolarisation

Les hommes ont proportionnellement plus d'anomalies plus marquées

Quelques statistiques

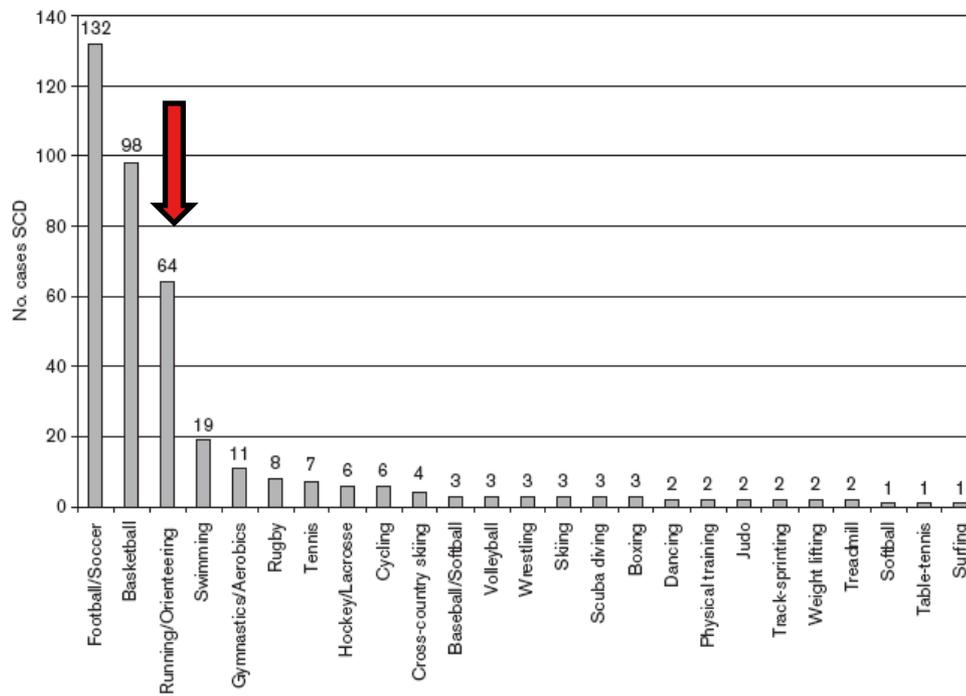


**ETUDE ITALIENNE :
14% DES ATHLETES ONT UN**

**TRACE ECG ANORMAL ;
1.4 % ONT UNE MALADIE
CARDIAQUE**

CIO LAUSANNE 2006

Quelques statistiques



Number of cases of sudden cardiac death (SCD) by sport.

Décès dans le sport de haut niveau

Quelques statistiques

APPORT DE LELECTROCARDIOGRAMME SYSTEMATIQUE

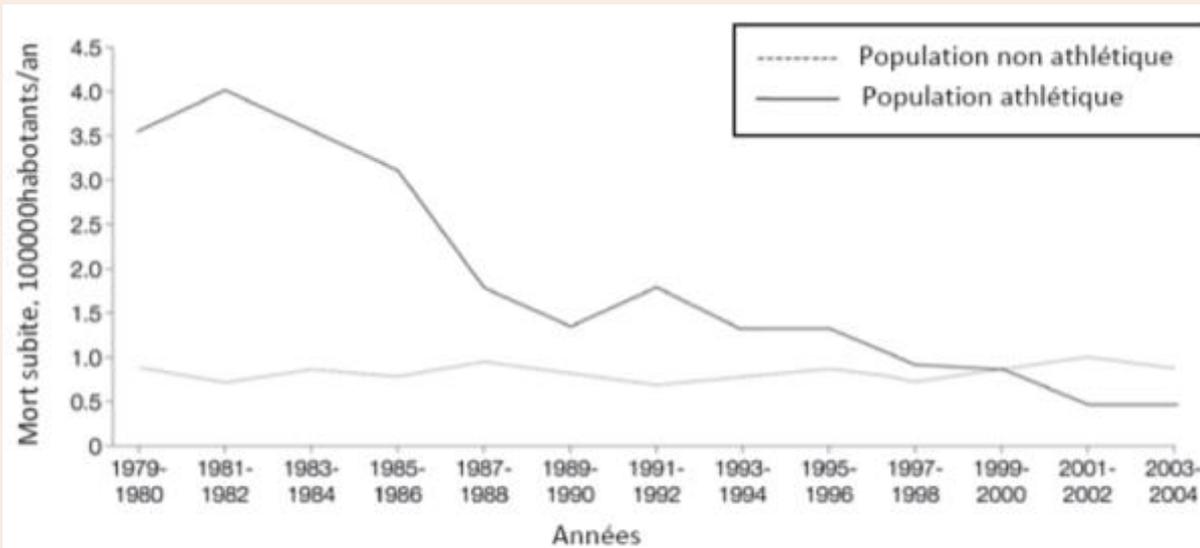


Figure 7 : Incidence de la mort subite en Italie

Durant la période de l'étude, 55 cas ont été enregistrés chez les athlètes et 265 dans la population non athlétique. Alors que l'incidence annuelle des morts subites est stable dans la population générale, celle des sportifs a considérablement diminué entre 1979 et 2004.

Une réponse : Un plan de lutte et de prévention de la mort subite

Recommandations :

Outre la pratique d'un bilan de dépistage bien conduit, il existe deux points fondamentaux dans la lutte contre la mort subite :

- Donner un minimum de formation sur les premiers gestes de secours à l'entourage sportif.
- Insister sur l'importance du défibrillateur (localisation, accessibilité et mode d'emploi)

Préconisations :

Rendre accessible à tous la pratique d'un électrocardiogramme (ECG) lors de la visite de non contre indications à la pratique sportive.

Comment ?

**Mise en place d'un plan de
lutte et de prévention de la
mort subite en Essonne .**

Une réponse : Un dispositif sur mesure

L'Essonne met en place un dispositif sur mesure afin de prévenir la mort subite chez le sportif.

Le Conseil général de l'Essonne grâce à son Pôle Départemental de Médecine du Sport propose de financer l'achat d'appareils et de doter 20 médecins du sport d'électrocardiogrammes portables répartis sur tout le territoire.

Ces médecins pourront effectuer les ECG lors des visites de non contre indication à la pratique sportive chez les 12 – 25 ans dans le cadre des recommandations françaises

Ces médecins partenaires bénéficieront :

Un matériel numérique de haute performance

Une formation continue et du conseil à travers des séminaires d'expertise à l'interprétation des tracés

Une hotline en temps réel avec le PDMS pour l'interprétation des tracés litigieux

Objectifs

- ➔ **Prévenir et diminuer les risques de mort subite**
- ➔ **Recueillir une base de données statistiques pertinente : 1000 / 1500 ECG sur 3 ans**
- ➔ **Analyser en temps réel des ECG et rapidité de la transmission d'information**
- ➔ **Prendre en charge de manière personnalisée les patients présentant des tracés litigieux**
- ➔ **Sensibiliser le mouvement sportif essonnien sur les questions du sport / santé**
- ➔ **Permettre au mouvement sportif de bénéficier d'une expertise sur le plan de la santé**

Cœur et activité sportive :



Les 10 règles d'or

« Absolument, pas n'importe comment »

Recommandations édictées par le Club des Cardiologues du Sport

- 1** Je sprinte à mes moments mais j'évite d'être à plus de 100 pas de mon cardio pendant le sprint.
- 2** Je sprinte à mes moments mais j'évite d'être à plus de 100 pas de mon cardio pendant le sprint.
- 3** Je sprinte à mes moments mais j'évite d'être à plus de 100 pas de mon cardio pendant le sprint.
- 4** Je sprinte à mes moments mais j'évite d'être à plus de 100 pas de mon cardio pendant le sprint.
- 5** Je sprinte à mes moments mais j'évite d'être à plus de 100 pas de mon cardio pendant le sprint.
- 6** Je sprinte à mes moments mais j'évite d'être à plus de 100 pas de mon cardio pendant le sprint.
- 7** Je sprinte à mes moments mais j'évite d'être à plus de 100 pas de mon cardio pendant le sprint.
- 8** Je sprinte à mes moments mais j'évite d'être à plus de 100 pas de mon cardio pendant le sprint.
- 9** Je sprinte à mes moments mais j'évite d'être à plus de 100 pas de mon cardio pendant le sprint.
- 10** Je sprinte à mes moments mais j'évite d'être à plus de 100 pas de mon cardio pendant le sprint.

© Club des Cardiologues du Sport, 2014. Tous droits réservés. Toute réimpression sans autorisation est formellement interdite.

www.clubcardiosport.com



essonne.fr 

Pôle Départemental de Médecine du Sport (PDMS) de l'Essonne

Contacts :

Courriel : pdms@cg91.fr

Téléphones :

01 60 91 16 91 / 01 69 63 64 94

